

Séance du 23 Juillet 2009

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 17 juillet 2009, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mmes Durruty, Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Boé, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : M. Soroste à M. le Maire ; Mme Chevrel à M. Lozano ; Mme Chabaud-Nadin à Mme Gibaud-Gentili ; Mme Touraton à Mme Doucet-Joyé.

**EXCUSEE** : Mme Pibouleau-Blain.

**ABSENTE** : Mme Loupien-Suares

**SECRETAIRE** : Mme Salducci.

**OBJET** : TEMPORADA 2009 – Marchés de fourniture de taureaux – Signature du marché avec EL PILAR en remplacement de NUÑEZ DEL CUVILLO pour la corrida du 7 août.

M. POMMIEZ présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de l'organisation des spectacles taurins au titre de l'année 2009, vous avez autorisé Monsieur le Maire, par délibération en date du 4 juin 2009 et après avis de la commission d'appel d'offres du 7 mai 2009, à signer les marchés négociés (article 35 – II – 8° du Code des Marchés Publics) avec les fournisseurs de taureaux.

Parmi ceux-ci, l'élevage de NUÑEZ DEL CUVILLO a été retenu pour la corrida du 7 août, la prestation s'élevant à 72 000 € HT. Il apparaît aujourd'hui que les taureaux concernés ne possédant pas la qualification sanitaire nécessaire (absence de carte verte) et ne peuvent par conséquent pas quitter le territoire espagnol. La signature du contrat initialement prévu avec cet éleveur est donc impossible.

Au terme de négociations, le marché a été attribué par la Commission d'Appel d'Offres du 16 juillet 2009 à l'élevage EL PILAR pour un montant de 69 000 € HT.

Je vous propose d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché de fourniture de taureaux correspondant avec l'élevage EL PILAR.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.